



DEMI-JOURNÉE DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

BRUIT ROUTIER ET ASSAINISSEMENT : QUELQUES QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Mercredi 7 juin 2023
13h – 17h

UNIL – Chamberonne
Bâtiment Anthropole
Salle 2106

Finance d'inscription (présentiel et webinaire)
Prix public : CHF 250
Membre du Club CEDIDAC : CHF 210



Inscriptions en ligne
unil.ch/cedidac



Lärmliche Schweiz
Ligue suisse
contre le bruit



Vereinigung für Umweltrecht (VUR)
Association pour le droit de l'environnement (ADE)
Associazione per il diritto dell'ambiente (ADA)

Unil

UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC
CEDEAT



PROGRAMME

Organisation : professeure Anne-Christine Favre et Me Sophie Ribaut

13h	Accueil des participant-e-s et distribution de la documentation
13h25	Mots de bienvenue et introduction
13h30	La décision d'assainissement du bruit routier Anne-Christine Favre, professeure à l'Université de Lausanne et Sophie Ribaut, avocate à Zurich, membre du comité de la Ligue suisse contre le bruit
14h15	Les conventions-programmes en tant qu'instrument de mise en œuvre de lutte contre le bruit Marlène Dias, Division Bruit et RNI, OFEV
15h	Pause
15h30	Obligation d'assainir et coordination avec les permis de construire Anne-Christine Favre, professeure à l'Université de Lausanne et Sophie Ribaut, avocate à Zurich, membre du comité de la Ligue suisse contre le bruit
16h05	Table ronde: les assainissements en pratique - Mise en évidence des difficultés pratiques et exemple d'assainissements réussis avec la participation de représentant-es des Villes de Fribourg (Julien Thirion, collaborateur scientifique et chef de projet au service Mobilité), de Lausanne (Martin Junier, Adjoint au délégué à l'environnement, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture) et de Genève (Nicolas Betty, Chef du Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité) ainsi que de l'OFEV (Marlène Dias)
16h40	Questions
17h	Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

01010101
01010101

